S807

SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE (SSI)

Cette formation démontre les composants ainsi que les règles d'installation et de maintenance d'un Système de Sécurité Incendie (SSI) selon les différentes catégories et types d'ERP.

Objectifs opérationnels

- **Choisir le SSI répondant aux exigences réglementaires ainsi qu'aux besoins de l'exploitant**
- **Exploiter un SSI au quotidien et en cas de déclenchement d'alerte incendie**

Public Concerné

- Exploitants
- Gestionnaires de patrimoines immobiliers
- Ingénieurs et techniciens des services travaux et entretien
- Chargés de l'exploitation et de la maintenance des bâtiments
- Architectes
- Économistes
- Ingénieurs et techniciens en bureau d'études fluides

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Prérequis

Cette formation demande une connaissance de la réglementation incendie ERP.
Elle ne fait pas l'objet d'une évaluation des connaissances avant l'entrée en session.

Parcours pédagogique

Définition, réglementation
- Textes réglementaires (arrêté du 25/06/1980), normalisation : - NF S 61-931, NF S 61-932 , NF S 61-970
– MS 53
- Fonctions de mise en sécurité : compartimentage, désenfumage, évacuation, gestion des équipements techniques
- Architecture des SSI
- Conception du zonage

Composants du SSI
- SSI de catégories A, B, C, D, E
- Système de Détection Incendie (SDI)
- Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie (CMSI)
- Dispositifs Actionnés de Sécurité (DAS)
- Dispositifs Adaptateurs de Commande (DAC)
- Unité de Signalisation (US)
- Unité de Commande Manuelle Centralisée (UCMC)
- Équipements d'alarme
- Alimentations de sécurité

Applications réglementaires Établissements Recevant du Public (ERP)
- Types d'établissements : types J, L, M, O, P, R, U
- Magasins et centres commerciaux
- Établissements de spectacles
- Établissements sanitaires

Les règles d'installation et de maintenance
- Zonage
- Niveaux d'accès
- Coordonnateur SSI
- Dossier d'identité du SSI

• Vérifications périodiques
• Maintenance
• Règles d'exploitation

Cette formation est également réalisable en classe virtuelle.

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES
Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'exercices de mise en situation, d'une présentation d'une installation SSI (en virtuelle ou réelle) : alarme incenide, défauts...) d'un travail de recherches indivuduelles sur internet et de partages d'expériences.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES
Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES
La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :
• Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
• De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
• De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
• D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ancien officier supérieur des sapeurs pompiers professionnels, Chef de Groupement Prévention (ER), membre et animateur des Commissions de sécurité , expert préventionniste au sein de la Commission Nationale Prévention (FNSPF) et responsable d'un BET en ingénierie sécurité incendie.

Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES
Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.
Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.
La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS
Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.
Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.

Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com